

# Éditorial

## Agir sans jeter le bébé avec l'eau du bain

Tout a commencé sur un segment de marché relativement étroit, celui des crédits hypothécaires à risque aux États-Unis, touchant d'abord les banques nationales. Ça ne s'est pas arrêté là. La crise, profitant de la mondialisation du système financier, s'est étendue à la planète entière dans une ampleur que l'on n'avait pas vue depuis des générations.

Grâce aux interventions massives des gouvernements et des banques centrales, le feu a pu être éteint. Il s'agit maintenant d'éviter de le raviver et de revivre un tel événement. Les crises financières sont en effet trop coûteuses: selon des estimations, elles induisent des pertes de prospérité de 20 à 300% du produit intérieur brut.

La réglementation du secteur financier doit être adaptée, il n'y a pas de doute à cela. Les modèles de risque utilisés par les banques considéraient les événements récents comme très peu probables. Les modèles de risque complexes sont utiles, mais ils ne peuvent pas, nous en avons eu la preuve une nouvelle fois, assurer à eux seuls la bonne marche du système financier. Un relèvement de la couverture en fonds propres est nécessaire. Afin de disposer d'un outil aussi simple que possible, indépendant des modèles de risque, il est question, en Suisse aussi, d'introduire un taux maximum d'endettement, appelé le taux de levier. Le renforcement de la couverture en fonds propres et l'introduction de ce taux de levier permettront de mieux amortir les chocs causés par les turbulences sur les marchés financiers, comme celles que nous connaissons actuellement. Parallèlement, il s'agit de redéfinir des garde-fous pour les liquidités des banques et les systèmes de rémunération des banquiers.

Il faut inciter les dirigeants et les commerçants à prendre moins de risques. Il convient également de réfléchir à l'attitude qu'il s'agit d'adopter à l'égard des agences de notation. Ce n'est pas la première fois qu'elles jouent un triste rôle dans une crise. Enfin, les principes de transparence et de responsabilité de la direction vis-à-vis des risques encourus devraient être mieux respectés.

Si un renforcement de la réglementation est nécessaire, il ne faut toutefois pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Une initiative privée est essentielle à une économie vitale. Les établissements financiers ne doivent pas être empêchés, par un carcan étatique trop serré, de fournir des services financiers et des capitaux à des entreprises novatrices et à des clients privés. Des salaires prescrits par l'État et un management étatique ne sont pas la solution. Il faut se tourner vers une réglementation ciblée, harmonisée au niveau international, et une surveillance efficace des marchés financiers.



**Jakob Schaad**  
Conseiller économique de la cheffe du Département fédéral  
de l'économie DFE, Berne

